

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Section LPOL GV Fitness – Saison 2024/2025

Date : 14 octobre 2025

Lieu : salle des tribunes

1. Convocation et quorum

Conformément aux statuts de la section LPOL GV Fitness, les **307** adhérents de la saison 2024/2025 ont été convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire.

À **19h40**, la feuille de présence comptabilisait **50 signatures** (adhérents présents ou représentés).

Le quorum n'étant pas atteint — soit la moitié des membres plus un —, **Agnès Taguengayte**, Présidente, a convoqué une **seconde Assemblée Générale** avec le même ordre du jour, conformément aux statuts.

Après accord des membres présents, le délai d'attente a été ramené de **15 à 10 minutes**.

La feuille de présence, arrêtée à **53 signatures** (3 adhérents ayant rejoint en cours de séance), est annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale est **déclarée ouverte à 19h50**.

2. Rapport moral

Agnès Taguengayte remercie chaleureusement les adhérents présents, puis présente le **rapport moral**, joint au présent compte rendu.

Intervention de M. Mezghiche, celui-ci interroge sur la mise à jour du Règlement Intérieur.

La Présidente précise :

« La modification concerne l'intégration du droit à l'image, afin de se mettre en conformité avec la législation en vigueur. »

Présences et interventions :

- **Éric Porta**, Président du LPOL, se présente ainsi que **Jérôme Paris**, Trésorier, et **Jean-Louis Lequin**, Adjoint à la Vie associative, sportive et festive.
- Éric Porta rappelle le rôle du LPOL principal :

« Être facilitateur auprès des sections, employeur des coaches, et interlocuteur privilégié de la Mairie. »

Vote :

Le rapport moral est **adopté à l'unanimité**.

3. Rapport financier

Véronique Sirou présente le **rapport financier de l'exercice 2024/2025** ainsi que le **budget prévisionnel 2025/2026**.

Les deux documents sont annexés au présent compte rendu.

Exercice 2024/2025 – Réalisé

- **Recettes : 46 618,67 €**
 - Cotisations : 40 511,62 € (86,9 %)
 - Subvention du comité directeur : 5 000 € (10,7 %)
- **Dépenses : 45 566,23 €**
 - Salaires et charges des coachs : 32 528,68 € (71,4 %)
 - Licences : 9 349 € (20,5 %)
 - Achat de matériel : 1 931,31 € (4,2 %)
 - Cabinet-comptable : 1 320 € (2,9 %)

Résultat créditeur : 1 052,44 €, portant le solde final à **19 477,21 €**.

Vote :

Adopté à la majorité (1 **abstention** – M. Mezghiche).

Budget prévisionnel 2025/2026

- **Recettes et dépenses équilibrées à 45 900 €**
 - Cotisations estimées : 40 500 € (sur une base de 300 adhérents – 280 inscrits à ce jour)
 - Subvention reconduite : 5 000 €
- **Dépenses principales :**
 - Charges et salaires des coachs : 33 635 €
 - Licences : 10 018 €
 - Cabinet- comptable : 1 260 €

Vote :

Adopté à l'unanimité.

Remarque et précisions

M. **Abdel-Hafit Mezghiche** déplore de ne pas avoir reçu le rapport financier avant l'Assemblée.

La Présidente répond que : « Les documents soumis au vote lors de l'Assemblée Générale n'ont pas vocation à être diffusés avant leur présentation et validation. Toutefois, tout adhérent peut en faire la demande en amont, et les documents, notamment le rapport financier, lui seront alors communiqués. »

M. Mezghiche n'accepte pas cette réponse, estimant que cette pratique est contraire au règlement en vigueur, qu'il compare à celui de sa copropriété.

Dans un souci de transparence, **M. Éric Porta** a saisi le **service juridique de la FFCO**. La réponse obtenue, confirmant la position de la présidente, est la suivante :« *En l'absence de disposition statutaire, il n'existe pas d'obligation générale pour une association de communiquer aux adhérents les éléments comptables détaillés. La loi de 1901 ne l'impose pas. Une bonne pratique consiste toutefois à mettre à disposition, au minimum sur demande, les documents de synthèse (recettes, dépenses, bilan, compte de résultat, projet de budget) et à autoriser la consultation des pièces justificatives dans un délai raisonnable.* »

4. Échanges divers

M. **Abdel Monaam** interroge M. **Éric Porta** sur une éventuelle rémunération liée à sa fonction de président du LPOL.

Celui-ci répond que le **LPOL** et les bureaux de sections sont composés exclusivement de bénévoles.

Il précise que chaque section prend en charge la rémunération de ses coaches et les frais liés à la gestion de la paie.

M. **Jérôme Paris** rappelle que les coaches sont employés dans le cadre d'un contrat d'engagement annuel, avec suivi mensuel des heures effectuées.

La présidente **Agnès Taguengayte** complète en expliquant la **hiérarchie du LPOL** et des sections qui lui sont rattachées, confirmant qu'**aucun bénévole n'est rémunéré**.

Un échange a également lieu concernant le **stockage et le rangement du matériel**.

Jean-Louis Lequin, adjoint aux Sports, rappelle :

- La vigilance nécessaire quant au respect du sol du gymnase Nicolas,
- Les dispositions provisoires liées aux travaux,
- Le rôle du **Service des Sports** en appui des **250 associations longjumelloises**.

Il précise que la présidente a déjà évoqué ce sujet et que **des solutions sont à l'étude**, mais qu'en attendant la fin des travaux, il est **difficile d'apporter une solution immédiate**.

5. Constitution du nouveau bureau

Sous la coordination d'**Éric Porta** et de **Jérôme Paris**, la composition du bureau est abordée. Les membres sortants expriment leur souhait de maintien ou de retrait. Seule **Nadjat Ould Saïd** se représente.

De nouveaux candidats se présentent :

- Carole Heurtault
- Abdel Hafit Mezghiche
- Abdel Monaam

- Patrick Girault

Tous justifient d'au moins un an d'ancienneté.
Chaque candidat se présente brièvement avant le vote.

Élection du nouveau bureau

- **Présidente** : Nadjat Ould Saïd (*abstention : Valérie Bonnet*)
 - **Trésorière** : Carole Heurtault (*élue à l'unanimité*)
 - **Secrétaire** : Patrick Girault (*élu à l'unanimité*)
 - **Secrétaire adjoint** : Abdel-Hafit Mezghiche (*abstentions : Christine Da Silva et Valérie Bonnet*)
 - **Trésorier adjoint** : Abdel Monaam (*élu à l'unanimité*)
-

6. Clôture de séance

L'Assemblée Générale est **levée à 21h25**.
Les échanges se sont poursuivis autour du **verre de l'amitié**.

Fait à Longjumeau, le 21/10/2025

La Présidente sortante,
Agnès Taguengayte



La Présidente élue,
Nadjat Ould Saïd

Pièces jointes :

- Feuille de présence
- Rapport moral
- Rapport financier (réalisé et prévisionnel)